

## INSTRUCTIONS pour les CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2019

### ELIMINATOIRES DISTRICT de RODEZ

**Inscriptions** : Par e-mail à [contact@petanquerodez.com](mailto:contact@petanquerodez.com)

TETE A TETE	17 mars	LAISSAC	Samedi 09 mars	20 + 1 troisième sortant	Réservé aux licenciés seniors masculins
DOUBLETTE	24 mars	CASSAGNES BEGONHES	Samedi 16 mars	17	Réservé aux licenciés seniors masculins
TRIPLETTE	31 mars	PET ONET VILLAGE	Samedi 23 mars	18	Réservé aux licenciés seniors masculins
DOUBLETTE MIXTE	01 mai	SEBAZAC	Mardi 24 avril	20	Réservé aux licenciés seniors masculins et féminins

Les dates d'inscription peuvent être modifiées par les responsables de district qui devront en informer les présidents de clubs de leur secteur.

- ↪ Frais de participation 4 € par joueur inscrit à régler au district.
- ↪ Licence avec visa médical obligatoire avant le début de la première partie.
- ↪ Un joueur étranger par équipe sauf en tête à tête (les membres de la Communauté Européenne ne sont pas considérés étrangers). Sur la licence il est précisé à Nationalité : E pour Etranger ou U pour Union Européenne.
- ↪ Un seul joueur muté d'un autre département est autorisé par équipe.
- ↪ L'inscription entraîne l'engagement de participer à la finale départementale si qualification.
- ↪ Cadrage après les poules de manière à obtenir le nombre d'équipes à qualifier ou un multiple.
- ↪ Possibilité de remplacer un joueur absent avant le début des parties par un joueur qui n'était pas inscrit.
- ↪ Les fiches de jeux, fournies par le district, devront être présentées dûment complétées au graphique après chaque partie.
- ↪ Choix des terrains, tenue des graphiques et arbitrage à la charge du district.
- ↪ En cas de buvette application stricte de la réglementation française et montant maximum des consommations 1 € (eau et café) et 2 € pour les autres. Ces buvettes doivent être déclarées en mairie.

**LES DELEGUES DE DISTRICT DOIVENT ENVOYER AU COMITE LES RESULTATS  
INFORMATISES**

## FINALES DEPARTEMENTALES

**Inscriptions** : Par e-mail à [contact@petanquerodez.com](mailto:contact@petanquerodez.com)

	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Inscriptions DATES d'ENVOI POUR LES DISTRICTS AU CD</b>	<b>Observations</b>
COUPE TRIPLETTE MIXTE VETERAN	07 février	ST ELOI RODEZ	Vendredi 1 <sup>er</sup> février	En poule, partie en 11, non-stop le soir, on ne joue pas la 3ème place.
DOUBLETTE SENIORS MASC.	06/07 avril	CRANSAC		Licenciés seniors uniquement
TETE A TETE FEMININS	07 avril	CRANSAC	Vendredi 29 mars	Licenciées seniors uniquement
TRIPLETTE SENIORS MASC. ET FEM.	13/14 avril	MILLAU Sport Pétanque	Vendredi 05 avril	Licenciés(es) seniors uniquement
TRIPLETTE VETERAN (1ère phase)	18 avril	ST AFFRIQUE	Vendredi 12 avril	14 équipes à qualifier 2 <sup>ème</sup> phase à Villecomtal. Non- stop le soir.
TRIPLETTE PROVENCAL	20/21 avril	FLAVIN	Vendredi 12 avril	Licenciés (es) seniors uniquement
TETE A TETE JEUNES	21 avril	FLAVIN	Vendredi 12 avril	Licenciés(es) J/C/M
TRIPLETTE VETERAN (2ème phase)	25 avril	VILLECOMTAL		14 équipes 1ère phase + finalistes année N-1 (pas de 3ème place)
DOUBLETTE FEMININS	27/28 avril	REQUISTA	Vendredi 19 avril	Licenciées seniors uniquement
TETE A TETE SENIORS MASC.	28 avril	REQUISTA		Licenciés seniors uniquement
DOUBLETTE JEU PROVENCAL	04/05 mai	STE GENEVIEVE/ARGENCE	Vendredi 26 avril	Licenciés (es) seniors uniquement
DOUBLETTE MIXTE	11/12 mai	ST BEAUZELY		1 masc + 1 fém. seniors uniquement
TRIPLETTE JEUNES	12 mai	ST BEAUZELY	Vendredi 03 mai	Licenciés(es) J/C/M
TRIPLETTE PROMOTION	18/19 mai	RIEUPEYROUX	Vendredi 10 mai	Licenciés (es) seniors uniquement
DOUBLETTE JEUNES	19 mai	RIEUPEYROUX	Vendredi 10 mai	Licenciés(es) J/C/M

TRIPLETTE MIXTE	31 août/1er septembre	DRULHE	Vendredi 23 août	1 masc. + 2 fém. ou 1 fém. + 2 masc. toutes catégories
COUPE DOUBLETTE VETERAN	10 septembre	RIGNAC	Lundi 02 septembre	En poule, partie en 11, non-stop le soir, on ne joue pas la 3ème place.

### FINALES DEPARTEMENTALES

- ↪ Frais de participation 4 € par joueur inscrit à verser au district sauf pour les compétitions réservées aux jeunes (minimes, cadets, juniors) et les équipes qualifiées par éliminatoire pour lesquelles ces inscriptions sont gratuites.
- ↪ Inscription valable **uniquement par écrit ou par fichier informatique** auprès du district qui la transmettra au Comité et s'assurera de l'inscription de tous ses joueurs notamment en cas de panachage des jeunes.
- ↪ Licence avec certificat médical ou attestation médicale obligatoire avant le début de la première partie.
- ↪ Un joueur étranger par équipe sauf en tête à tête (les membres de la communauté européenne ne sont pas considérés étrangers). Sur la licence il est précisé à « Nationalité » : E pour Etranger ou U pour Union Européenne.
- ↪ Un seul joueur muté d'un autre département est autorisé par équipe.
- ↪ En catégorie minimes, cadets, juniors on peut composer les équipes avec des jeunes de même catégorie appartenant à un ou plusieurs clubs du département.  
Le joueur jeune peut jouer dans sa catégorie.
- ↪ Possibilité de remplacer un joueur absent avant le début de la première partie par un joueur qui n'était pas inscrit pour les finales non précédées d'éliminatoires.
- ↪ En cas d'absence non justifiée ou non reconnue de force majeure le licencié passera en commission de discipline (par décision fédérale).
- ↪ Remplacement dans les équipes qualifiées : Plus aucun remplacement n'est autorisé. Les équipes qualifiées doivent se présenter dans la même formation que lors de la qualification. En cas d'indisponibilité d'un joueur, pour quelque raison que ce soit, l'équipe concernée ne pourra participer. Le Comité Régional ou le Comité qu'elle représentait, effectuera le remplacement avec l'équipe battue par celle-ci lors de la qualification ou devra l'attribuer dans la suite du classement du qualificatif, dans la mesure où le remplacement est connu suffisamment tôt.  
Cette disposition s'applique aux championnats départementaux, régionaux et Nationaux.
- ↪ Habillement : pour toutes les finales et coupes départementales les membres d'une même équipe doivent avoir une tenue uniforme : haut avec manches au moins courtes, pantalons ou jupes en dessous du genou et chaussures fermées. S'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson. Application de la Motion A validée lors du Congrès départemental 2013, dans le cas d'intempéries.
- ↪ Pour tous les championnats, le cadrage a lieu après les poules, s'il y a moins de 32 équipes. A partir de 32 équipes, on fait la partie après poule, puis le cadrage.
- ↪ Un seul éducateur, en tenue (maillot + écusson) est autorisé dans l'enceinte des jeux pour suivre son équipe.  
Le coaching lors des championnats jeunes pourra être effectué par un initiateur.

- ↪ Pour toutes les compétitions récompenses du podium (vainqueur, finaliste et troisième s'il y a lieu) avec trophées et fanion pour le club vainqueur.
- ↪ En tripléte, doublette et tête à tête seniors qualification automatique des équipes composant le podium pour la finale équivalente de l'année suivante. Si la formation d'une équipe change, elle perd sa qualification pour la finale départementale et son district disposera d'une place supplémentaire sauf pour le championnat tripléte vétérans qui a sa spécificité (la ou les places supplémentaires seront reversées sur le quota de la 2<sup>ème</sup> phase).
- ↪ Les fiches de jeu fournies par le Comité devront être présentées dûment complétées au graphique à la fin de chaque partie. Aucune licence ne sera remise sans présentation de cette fiche.
- ↪ Est déclarée éliminée de la compétition, l'équipe qui ne s'est pas présentée sur le terrain de jeu dans l'heure qui suit le début ou la reprise des parties.
- ↪ Choix des terrains de jeux, tenue des graphiques à la charge du district sous contrôle des délégués du Comité.
- ↪ En cas de buvette application stricte de la réglementation française et montant maximum des consommations 1 € (eau et café) et 2 € pour les autres. Ces buvettes doivent être déclarées en mairie.

**LES DELEGUES DE DISTRICT DOIVENT ENVOYER AU COMITE LES RESULTATS  
INFORMATISES**

#### AUTRES MANIFESTATIONS/JOURNEES PROMOTION

	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Observations</b>
JOURNEE DES FEMININES	24 février	RODEZ au Boulodrome St Eloi	Au siège du Comité par courrier	Réservée aux licenciées aveyronnaises
CHALLENGE CONSEIL DEPARTEMENTAL	24 novembre 08 décembre	2 secteurs ST ELOI RODEZ	Sur le terrain - Gratuites et libres	Réservé aux moins de 18 ans aveyronnais licenciés ou non